



Cantonaux 2022

Lausanne & Région

Riviera-Chablais

Nord vaudois-Broye



Accueil | Vaud & Régions | Quel avenir pour l'impôt communal? – Les recettes fiscales des Communes leur échappent

Abo **Quel avenir pour l'impôt communal?**

# Les recettes fiscales des Communes leur échappent

Les Communes peinent à financer leur politique de proximité. La faute à une fiscalité que la gauche comme la droite veulent réformer.



Raphaël Ebinger

Publié aujourd'hui à 07h00





Les revenus des impôts ne suffisent plus aux Communes pour payer leurs investissements.

ARCHIVES/MICHEL PERRET

Où vont les impôts communaux que nous payons? Les Communes ne profitent plus vraiment de cette manne. Autant la droite que la gauche s'accordent sur le fait que cette fiscalité échappe aux Communes, qui ont vu diminuer leur autonomie en même temps que les factures cantonales s'alourdissaient.

«À Mies, 98% de nos impôts repartent à Lausanne», souligne le syndic Pierre-Alain Schmidt. À l'autre bout du canton, dans le village à vocation agricole de Villars-Épeney, qui a augmenté son taux d'imposition de 8 points cette année, Mary-Claude Gondoux, municipale des Finances, acquiesce. «Pour nous aussi qui n'avons pas de grands contribuables, les péréquations nous font souffrir et notre marge de manœuvre est mince.»

Depuis plusieurs mois, la fiscalité des Communes est au centre de préoccupations du monde politique. Il y a un mois, le parlement vaudois a refusé la proposition du popiste Vincent Keller d'instaurer un taux unique. Une initiative sur ce sujet devrait être déposée. D'ici au printemps 2023, les Vaudois seront appelés à se prononcer sur une autre initiative lancée par des députés PLR, «SOS Communes», qui demande une reprise totale de la facture sociale par le Canton

pour redonner un peu d'air aux finances communales.

---

**«L'autonomie  
communale n'est plus  
une réalité. Sur  
60 francs d'impôt  
collectés, les  
Communes n'en gèrent  
que 5. Le reste part  
pour la péréquation, la  
facture sociale, la  
gendarmerie, les  
pompiers et autres  
associations  
intercommunales.»**

Didier Lohri, député des Verts

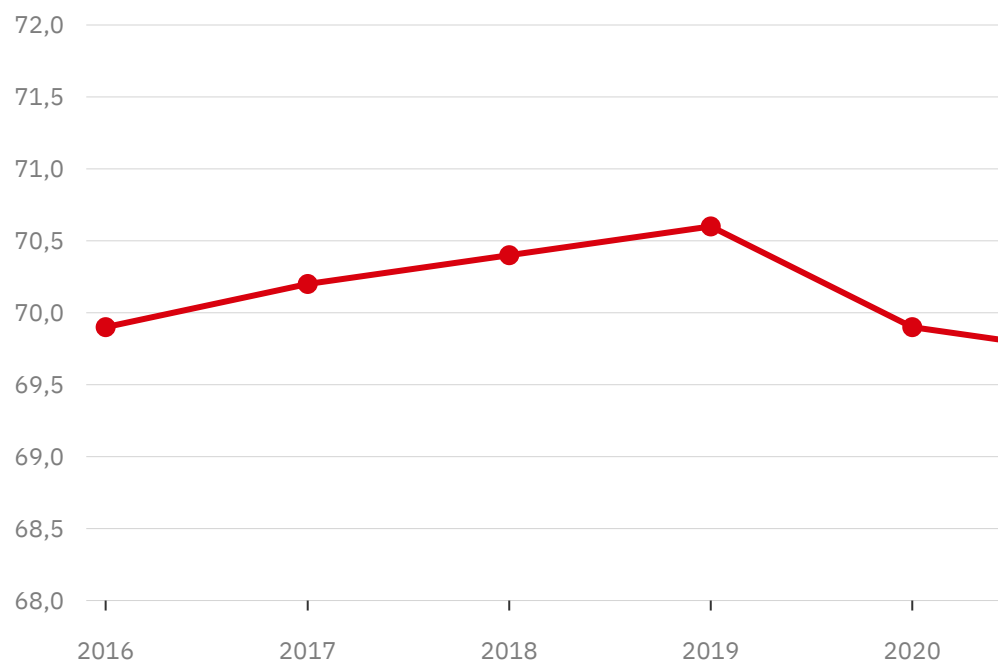
---

Dans les localités aux quatre coins du canton, on espère que la réforme de la péréquation et les effets du rééquilibrage de la facture sociale soient rapides. «L'autonomie communale n'est plus une réalité, souligne le député Vert Didier Lohri, qui a quitté la syndiculture de Bassins l'été dernier. Sur 60 francs d'impôt collectés, les Communes n'en gèrent que 5. Le reste part pour la péréquation, la facture sociale, la gendarmerie. les pompiers et autres associations intercommu-

nales.»

## Moyenne des taux d'imposition dans les communes vaudoises

Points d'impôt



Bascule de 1,5 point vers le Canton en 2020 pour les soins à domicile

Graphique: I. Caudullo; Source: État de Vaud; [Récupérer les données](#)

Quand on n'a plus assez d'argent pour vivre, on économise ou on cherche à augmenter son salaire. La comparaison n'est pas aussi simple dans les communes où les Conseils communaux et généraux sont déjà très vigilants sur chaque dépense. Reste alors la possibilité d'une hausse d'impôts. Mais là aussi, les Communes peinent à y arriver, même si la situation financière se détériore depuis le début du millénaire.

La dette des Communes a pris l'ascenseur ces dix dernières années. Elle a encore grimpé de 90 millions en 2021 pour atteindre 6,513 milliards. Les Communes sont obligées de pas-

ser par l'emprunt pour poursuivre leurs politiques d'investissements, bien aidées il est vrai par des taux d'emprunt historiquement bas.

---

## Les communes...

---

### Avec le taux le plus haut

La Praz	<b>83,0</b>
Château-d'Œx	<b>81,5</b>
Treytorrens	<b>81,5</b>

---

### Avec le taux le plus bas

Éclépens	<b>46,0</b>
Coinsins	<b>51,0</b>
Buchillon et Mies	<b>52,0</b>

En points d'impôt

Tableau: I. Caudullo; Source: État de Vaud; [Récupérer les données](#)

Dans ce contexte, le taux d'imposition stagne. Il ne permet pas de compenser la hausse des charges cantonales sur lesquelles les Communes n'ont pas de pouvoir. En une législature, le taux moyen est passé de 69,9 en 2016 à 69,8 en 2022. Cette stabilité est trompeuse, car elle cache une hausse de la charge fiscale pour les contribuables. En 2020, le Canton a repris à sa charge les coûts des soins à domicile en augmentant ses impôts. Il invitait les Communes à baisser de 1,5 point pour compenser cette bascule. Deux tiers y avaient renon-

cé pour obtenir un peu d'air sans passer pas une hausse de la fiscalité toujours risquée.

La preuve encore cette année avec un nombre record de référendums contre des tentatives d'augmentation de l'imposition. Sur les 18 hausses votées dans les Conseils, cinq sont contestées par ce biais: Bassins (+2,5), Coppet (+8), Morges (+1), Prangins (+3) et Saint-Sulpice (+2). Sachant qu'aucun référendum fiscal n'a été refusé, un quart (28%) des augmentations demandées ont toutes les chances d'être rejetées.

---

### Nombre de référendums par année

Année	Nombre de communes	
<b>2015</b>	1	Gland
<b>2016</b>	0	
<b>2017</b>	1	La Tour-de-Peilz
<b>2018</b>	2	La Tour-de-Peilz, Cudrefin
<b>2019</b>	3	Penthaz, Nyon, Morrens
<b>2020</b>	2	Grandson, Pully
<b>2021</b>	0	
<b>2022</b>	5	Bassins, Coppet, Morges, Prangins, Saint-Sulpice

Tableau: I. Caudullo; Source: État de Vaud; [Récupérer les données](#)

Le nombre élevé de votations s'explique par une sorte de rat-trapage. En 2021, comme en 2016, il n'y a pas eu de référen-



cum. C'est une habitude dans les années d'élections communales. Là où il y a des risques de voir une telle procédure lancée, les Municipalités préfèrent jouer la prudence et éviter que la récolte de signatures tombe en pleine campagne des Communales. Cela fragiliserait les autorités en place.

## Moins d'inégalité

Il n'empêche, la tendance vers le resserrement de la fiscalité communale autour de la moyenne cantonale existe, même si elle est désormais lente. Parmi les 20 communes aux taux d'imposition les plus bas en 2021, sept ont demandé une hausse pour 2022. À l'inverse, parmi les 20 communes à l'imposition la plus élevée, six ont réussi à la baisser.

En 2022, la différence entre le taux le plus haut (La Praz, 83) et le plus bas (Éclépens, 46) est de 37. C'est déjà beaucoup moins qu'en 2000 où elle était de 83 entre Villars-le-Comte (123) et Buchillon (40). La reprise de plusieurs tâches, dont la facture scolaire (salaire des enseignants notamment), par le Canton dans le cadre de la réforme EtaCom explique cette réduction des inégalités fiscales qui était un de ses objectifs. Un autre était de donner plus de liberté aux Communes <sup>7</sup>. Celui-là est clairement manqué. Ce chantier est désormais ouvert.

---

### Imposition en 2022

<b>18</b>	communes	Ont demandé une hausse
<b>8</b>	points	Hausse la plus élevée, à Villars-Épeney et Coppet
<b>21</b>	communes	Ont demandé une baisse

**-9** points      Baisse la plus forte, à Chessel

---

Tableau: I. Caudullo; Source: État de Vaud; [Récupérer les données](#)

---

---

**Raphaël Ebinger** est rédacteur à la rubrique Vaud & Régions, basé au bureau de Nyon. Journaliste généraliste, il a un intérêt particulier pour la politique locale. Auparavant, il a travaillé pour Le Nord Vaudois et la Presse Nord Vaudois, mais aussi aux bureaux de Lausanne et de Morges pour 24heures. [Plus d'infos](#)

Publié aujourd'hui à 07h00

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

**15 commentaires**